

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 02 février 2012

**Thierry REPENTIN**, Responsable du pôle Habitat et politique de la ville

### **« Je m'engage devant la Fondation Abbé Pierre et surtout devant les Français »**

François HOLLANDE a signé hier le Contrat social pour une nouvelle politique du logement élaboré par la Fondation Abbé Pierre.

A l'heure où 10 millions des Français sont mal-logés, l'inconfort et la détresse progressent. *« Quand les classes moyennes sont en difficulté de logement, les classes populaires sont en précarité. Et quand les classes populaires sont en précarité de logement, les pauvres ne sont pas logés du tout »*, a souligné François HOLLANDE.

Alors que se loger coûte de plus en plus cher, François HOLLANDE a formulé des propositions concrètes de nature à améliorer le quotidien des Français, rappelant son engagement à encadrer les loyers et à rénover un million de logements afin de réduire la facture énergétique des occupants. Une tarification progressive de l'eau, du gaz et de l'électricité sera mise en place pour contenir les charges qui pèsent plus fortement sur les familles précaires.

Afin de construire 150 000 logements sociaux par an, le candidat s'est prononcé pour un doublement du budget de l'Etat consacré aux aides à la pierre et l'affectation au logement social – notamment en réduisant les taux d'intérêt des prêts aux HLM – des deux tiers de la collecte supplémentaire issue du doublement du plafond du Livret A.

Il a rappelé sa ferme volonté de libérer des terrains par la mise à disposition de foncier d'Etat et l'instauration d'une fiscalité progressive et dissuasive de la rétention foncière.

Pour soutenir la mixité sociale, François HOLLANDE appliquera la règle des trois tiers bâtis dans toutes les opérations nouvelles (un tiers logement locatif social, un tiers accession sociale à la propriété, un tiers accession libre) et substituera le préfet au maire dans les communes qui, volontairement ne respectent pas leurs objectifs de rattrapage dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains. L'article 55 sera renforcé à 25% de logements sociaux minimum et les pénalités pour non respect seront quintuplées.

Attentif aux difficultés de logement des jeunes, François HOLLANDE s'est exprimé sur la création d'une caution mutuelle afin de faciliter leur accès au logement.

*« Soutenir le logement, c'est à la fois soutenir l'emploi non délocalisable et c'est aussi vivre mieux »* a-t-il conclu.